



AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

HYDRO EST – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE KEMBS

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une société sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	03 mars 2022
Durée de mise en ligne de l'avis	3 semaines
Date limite de réception propositions	31 mars 2022
Objet de l'occupation	Occupation à des fins d'apiculture
Lieu	Commune : Village-Neuf Références cadastrales : Une partie de la parcelle 1 – Section 7
Activité sollicitée par le demandeur	Apiculture
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	<ul style="list-style-type: none">- Respect des clauses biodiversité,- Réserve naturelle nationale de la petit Camargue Alsacienne.
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation temporaire du domaine concédé Durée maximum : jusqu'au 30 septembre 2022
Conditions financières à la charge du demandeur	L'occupation du domaine public hydroélectrique est soumis au paiement d'une redevance.
Conditions générales d'attribution	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none">- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique



Dépôt des candidatures	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – HDYRO EST – Direction Concessions – 54 Avenue Robert Schuman, 68050 MULHOUSE A l'attention de Madame Anne Reeb <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR</i> <i>Objet à mentionner : Candidature Occupation VILLAGE-NEUF</i>
Service à contacter pour renseignement	COORDONNEES PFA : anais.schwob@edf.fr